CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95491** **VALABLE JUSQU'AU** **18/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010

Raison sociale : AD MENUISERIE - CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/10/2024

Capital : 190 000

212 IMPASSE DES SICILIENS
LIEUDIT LES FAUX
74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 2011B00503

Siret : 528 248 461 00048

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8406227-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21888518004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21888518004

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/02/2026

Téléphone : 04 50 68 03 70 **Fax :**

Portable : 06 11 82 40 09

Responsabilité légale :
THOVEX ALEXIS CO-GÉRANT / THOVEX VALENTIN CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.adm-bois.fr

E-mail : contact@adm-bois.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 564 846 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée)	9	05/02/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	4	05/02/2025
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	10	05/02/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 15:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E95491** **VALABLE JUSQU'AU** **18/06/2027**

ÉDITÉ LE **21/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/10/2024
Capital : 190 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 2011B00503

Siret : **528 248 461 00048**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 8406227-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21888518004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21888518004

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/02/2026

Raison sociale : **AD MENUISERIE - CHARPENTE**

212 IMPASSE DES SICILIENS
LIEUDIT LES FAUX
74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT

Téléphone : 04 50 68 03 70 **Fax :**
Portable : 06 11 82 40 09

Site Internet : http://www.adm-bois.fr
E-mail : contact@adm-bois.fr

Responsabilité légale :
THOVEX ALEXIS CO-GÉRANT / THOVEX VALENTIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	05/02/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	05/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.